

# Fiche conseil : les menuiseries anciennes

UDAP 38

Unité  
Départementale  
de l'Architecture  
et du Patrimoine

Isère

Les menuiseries anciennes constituent un patrimoine remarquable mais trop souvent négligé. Il est essentiel d'appréhender son importance au sein du bâti ancien.

La menuiserie de fenêtre forme la membrane sensible entre l'espace intérieur de la maison et le dehors. D'ordre fonctionnel mais aussi esthétique, cet élément architectural remarquable participe à la qualité de la façade et au confort intérieur. Elle apporte une isolation pour le bruit et les températures ainsi qu'une étanchéité contre la pluie et le vent.

La fenêtre et ses menuiseries font partie intégrante de la composition et de l'ordonnancement de la façade. Tout comme les moulures et les corniches, elles appartiennent à l'histoire du bâtiment.



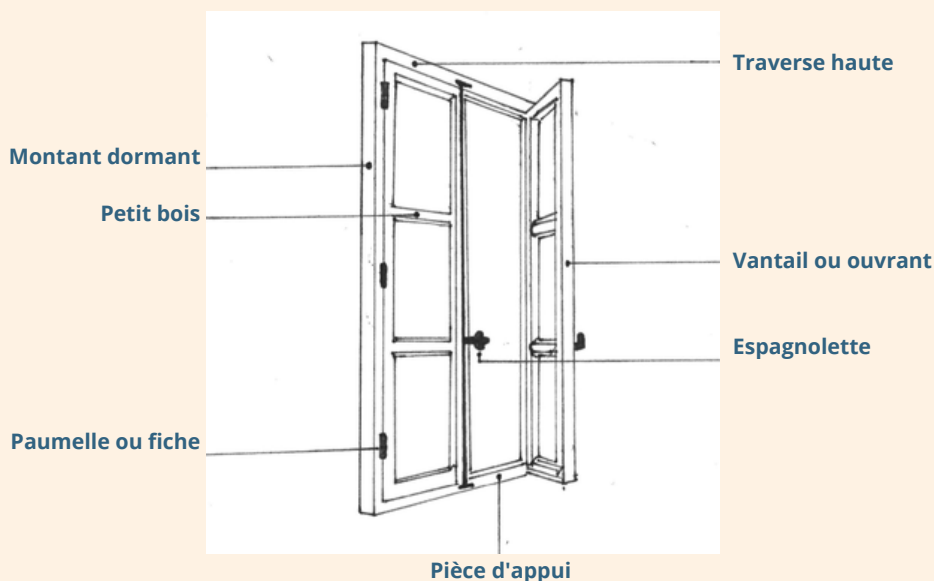
Photos : Théo Bagez-Bernet



Émile Friant,  
*Portrait de sa mère épluchant un navet, devant une fenêtre*  
1887, 450 × 513cm, Wikimedia Commons

Aujourd'hui, cet élément architectural est devenu l'élément le plus fragile de la façade : entre le changement des techniques, l'apparition des matériaux modernes, la pression commerciale et la recherche d'une meilleure isolation thermique et phonique, les fenêtres anciennes sont trop fréquemment remplacées. Leur dessin est modifié, les détails sont simplifiés, entraînant une banalisation de l'architecture. Les centres anciens se normalisent, endommageant et entraînant la perte du patrimoine traditionnel isérois.

## Le vocabulaire de la fenêtre



### Profils des montants

Montant à doucine et contre-doucine (XVIIIe)

Montant à mouton et gueule de loup (XIXe - début XXe)

Montant à feuillure (Contemporain)

### Profils de petits bois

45-50 mm

55-60 mm

XVIIIe

55-60 mm

Fin du XVIIIe

30-33 mm

XIXe

### Moulures courantes

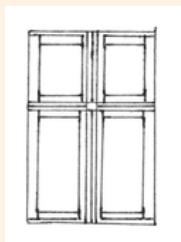
Quart de rond

Talon

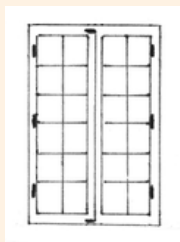
Doucine

Baguette d'angle

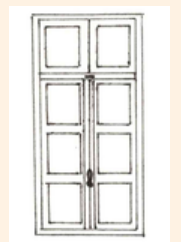
# L'évolution de la fenêtre dans le temps



Fenêtre XVIIIe siècle



Fenêtre XVIIIe siècle



Fenêtre XIXe siècle



Fenêtre début XXe siècle



Photos : Théo Bagez-Bernet

## Restaurer ou remplacer ?

L'état de conservation de la fenêtre ancienne dépend de la qualité de l'exécution, de son entretien et de son exposition aux intempéries.

On trouve encore des fenêtres datant du XVIIIe, XVIIIe et XIXe siècle. Les menuiseries anciennes se font de plus en plus rares, c'est pourquoi leur conservation, au titre de leur intérêt patrimonial et historique, est importante.

On privilégiera toujours la conservation des menuiseries anciennes, si leur état le permet. Si ce n'est pas le cas il sera demandé la dépose totale et le remplacement par un modèle adaptée à l'architecture du bâtiment.

### Quelques questions à se poser

En cas de rénovation ou remplacement des menuiseries :

- Les ouvertures, les encadrements et les volets sont-ils d'origine et peuvent-ils être restaurés ?
- Quels sont les matériaux des menuiseries existantes ?
- Les nouvelles menuiseries sont-elles en adéquation avec l'architecture existante (matériaux, formes et couleurs) ?

En cas de création d'ouverture :

- Les ouvertures projetées respectent-elles la composition de la façade ?
- Sont-elles nécessaires, l'emplacement est-il pertinent ?
- Quelles proportions donner aux nouvelles ouvertures ?

### • **Entretien**

Afin d'éviter de devoir changer de menuiseries, il est essentiel de les entretenir :

Repeindre très régulièrement, remplacer les mastics, vérifier que les orifices d'évacuation de la pièce d'appui fonctionnent, rétablir le jeu des ouvrants.

Ces actions simples éviteront les coûts importants d'un changement de menuiseries.

### • **Restaurer**

-Le **châssis de bois** : les pièces les plus fragiles sont facilement remplaçables par un artisan. Afin d'apporter une amélioration thermique et phonique, il est bon d'ajouter des joints et du mastic. Cela permet la préservation des profils d'origine et de l'esthétique ancienne.

-Les **verres isolants** : Feuilleté (qui permet la conservation du châssis ancien avec une petite épaisseur de verre, apportant une bonne isolation phonique). Double vitrage : elle apporte une bonne isolation mais attention à ce que le châssis puisse supporter le poids (sinon il faut en fabriquer un nouveau). Il sera nécessaire de fabriquer des petits bois identiques au modèle d'origine.

### • **Remplacement**

S'il n'est plus possible de restaurer (techniquement et/ou économiquement), le remplacement des menuiseries intervient. **Il est impératif de :**

- restituer les moulures existantes
- conserver la surface des jours
- respecter les dimensions et proportions des bois
- reposer les verres et la quincaillerie d'origine

## • Points forts / faibles des matériaux

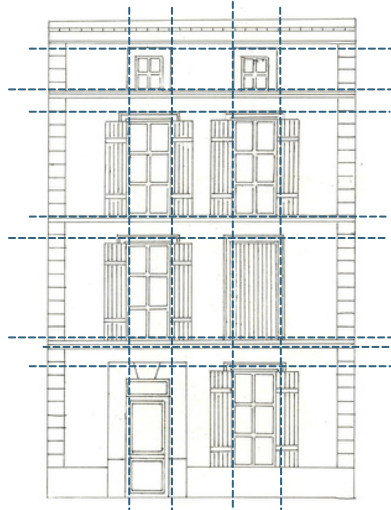
	Coût	Isolation thermique et phonique	Ecologie	Durabilité	Esthétique	Entretien
<b>Bois</b>	● Bon	● Très bon	● Très bon	● Très bon	● Très bon	Régulier
<b>Bois / Aluminium</b>	● Mauvais	● Très bon	● Bon	● Bon	● Bon	Faible
<b>Aluminium</b>	● Bon	● Bon	● Bon	● Mauvais	● Mauvais	Faible
<b>PVC</b>	● Très bon	● Très bon	● Très mauvais	● Mauvais	● Mauvais	Occasionnel

## • Prescriptions générales

Afin que la reprise des menuiseries anciennes soit qualitative et en accord avec l'architecture d'origine de votre bâti, plusieurs prescriptions s'appliquent :

- **Les baies composent la façade** : les rythmes verticaux et horizontaux sont ordonnancés par la superposition des pleins et des vides, grâce à la modénature, aux changements de couleurs ou de matériaux. Certaines interventions trop fréquentes désorganisent la composition originelle (remplacement de menuiseries par un modèle inapproprié, modification de la dimension/alignement des baies, mise en place de survitrages). L'alignement des baies et leurs proportions d'origine doivent donc impérativement être respectés.
- La nouvelle menuiserie doit **respecter le dessin** des menuiseries **d'origine**. Le plus fréquemment elle est découpée en carreaux légèrement plus hauts que larges.
- Le dessin de menuiserie doit s'adapter à celui de la maçonnerie dans le but de maintenir le plus possible de luminosité.
- Eviter les verres pleins horizontaux qui déséquilibrent les proportions de la façade.
- Le meneau de l'imposte, s'il existe, doit être conservé afin d'assurer l'harmonie structurelle ainsi que les proportions des vitres d'origine.
- Eviter de simplifier les moulures afin de préserver l'aspect fonctionnel et esthétique.
- Les volets roulants réduisent la luminosité et s'intègrent très difficilement au bâti ancien. Il faut privilégier la conservation des volets existants ou bien poser des contrevents repliés au sein du tableau.
- Les châssis de toiture doivent eux aussi être alignés à l'axe des fenêtres de la façade.
- Les menuiseries doivent être posées en feuillure, en retrait du nu de la façade de 15 à 18cm environ.
- **Le PVC n'est pas un matériau adapté au bâti ancien**, il est indispensable de penser son projet avec des matériaux tels que le bois et l'aluminium (Cf. Point Energie et Climat).

Dessin : Théo Bagez-Bernet



Les baies sont proportionnées et alignées, lors d'une modification de baie, cette composition d'origine doit être conservée.

## • Le système d'occultation

Les volets sont complémentaires des fenêtres, ils constituent un véritable élément de composition de la façade. Traditionnellement construits en bois, les volets sont toujours protégés par de la peinture. En Isère on trouve différents types de volets anciens :

- Volets pleins
- Volets pliants
- Volets à persiennes
- Stores à lames orientables et lambrequins
- Stores bannes

Comme pour les menuiseries, la restauration du système d'occultation doit se faire en accord avec le modèle et la position d'origine.

Les matériaux préconisés sont le bois et le métal. Pour une même façade, l'unité de modèle et de teinte est exigée.



## Point réglementaire

Votre projet se situe dans un périmètre de protection au titre du patrimoine (abords d'un Monument Historique et ses abords, Site Patrimonial Remarquable, Périmètre Délimité des Abords, Site classé/inscrit), votre projet de rénovation est obligatoirement soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France de l'Isère.

Toute modification de menuiserie, leur remplacement sont des travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment.

Au titre du Code de l'urbanisme, ils doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie, pour être autorisés avant toute exécution.

Certaines communes sont en lien avec un architecte-conseil et des spécialistes et mettent à disposition des particuliers une palette de couleur pour menuiseries.

**Renseignez-vous auprès de votre mairie.**



## Energie et Climat

Les menuiseries en PVC ne sont pas une option fiable pour vos travaux, ce matériau a une durée de vie limitée à 30 ans. Seules les menuiseries en bois permettent d'obtenir un rendu qualitatif en accord avec le patrimoine. Les bois de feuillus ont une durée de vie de près de 100 ans à raison d'une nouvelle peinture tous les 10 ans.

Le PVC, contrairement au bois, n'offre pas la possibilité de diverses couleurs, formes, modifiables et renouvelables. Le bois est un matériau naturel qui ne consomme que très peu d'énergie lors de sa mise en œuvre et hérite d'un savoir-faire riche qui participe à l'économie locale (filiale courte).

A côté le PVC tient pâle figure : un rapport de la communauté internationale a rédigé un rapport sur sa toxicité, plusieurs pays comme la Suède, l'Allemagne, l'Autriche et le Danemark en ont déjà interdit l'utilisation.

# UDAP 38

Unité  
Départementale  
de l'Architecture  
et du Patrimoine  
Isère

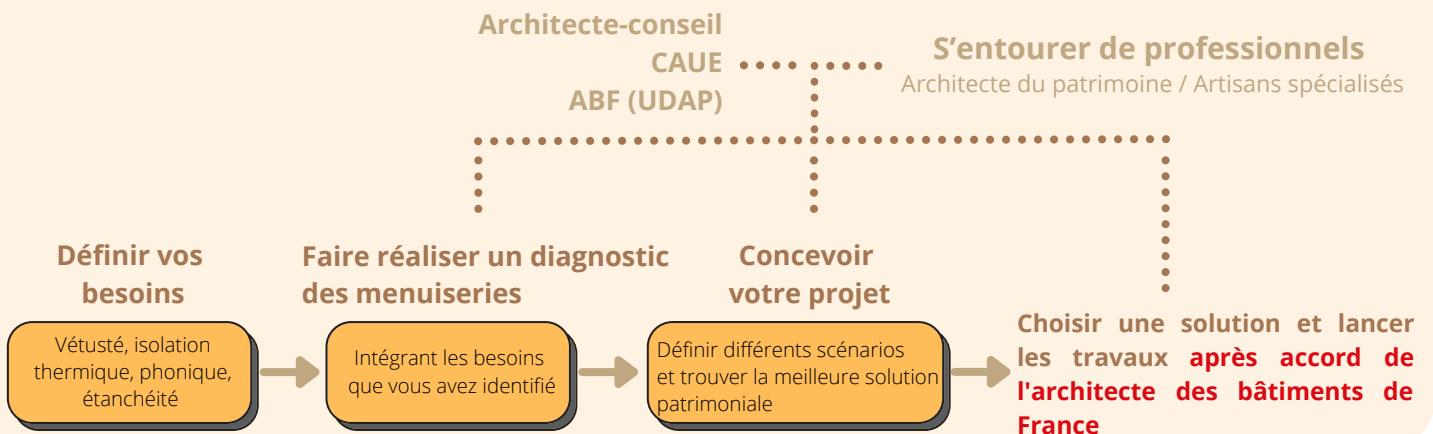
Fiche réalisée par Théo Mazoyer



## Subventions possibles

- Fondation du patrimoine : votre projet peut faire l'objet d'un label, avec un financement d'une partie des travaux, pour les projets ayant une qualité patrimoniale remarquable.
- Département de l'Isère : des subventions peuvent être accordées sous certaines conditions (projet en espaces protégés par exemple).

## Avant tous travaux :



Toutes les illustrations et photos utilisées au sein de cette fiche sont tirées des données personnelles du service ou libre de droit (WikiCommons)

Retrouvez nos fiches conseils sur notre site :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/Pole-Architecture-et-patrimoines/Unites-departementales-de-l-architecture-et-du-patrimoine/UDAP-de-l-Isere>  
17 boulevard Joseph Vallier - BP 45 - 38040 Grenoble cedex 09 - Tél. 04 56 59 46 13 - [udap.isere@culture.gouv.fr](mailto:udap.isere@culture.gouv.fr)

